

Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse
Herausgeber: Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte
Band: 15 (1921)

Artikel: Le couvent des Cordeliers de Fribourg au moyen âge
Autor: Fleury, Bernard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-122281>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le couvent des Cordeliers de Fribourg au moyen âge

Par le R. P. BERNARD FLEURY, Cordelier

(Suite et fin.)

CHAPITRE VII

Enseignement. — Prédication. — Hommes distingués de 1450 à 1500 ¹.

Les lecteurs Conrad Grutsch et Jean Engelfried. — Les PP. Rodolphe Stos et Antoine de Massmünster. — Manuscrits. — Travaux divers. — Disparition des Béguines. — La Croisade (1457). — Les Cordeliers de Soleure (1493).

Pendant cette période de 1450–1500 nous trouvons plusieurs religieux qui méritent une mention spéciale. Voici d'abord Conrad Grutsch ², d'une famille originaire de Bâle, qui apparaît comme lecteur à Fribourg, dès 1457. En 1461, il était Custode de la Custodie de Bâle et professeur d'Écriture sainte à Fribourg *lector sacrae paginae*. Il avait étudié à Strasbourg, à Paris et à Vienne en Dauphiné. Dans un vieux manuscrit (N^o 76), nous trouvons deux témoignages du Gardien et du lecteur de Vienne en sa faveur. Voici la lettre du Gardien : Au Rév. Père en Jésus-Christ, frère Josse ³, provincial des Frères Mineurs de Strasbourg, le Gardien du vénérable couvent de Vienne envoie ses hommages respectueux. Comme d'après les Constitutions papales de notre Ordre, les Frères étudiants d'une Province étrangère, en retournant dans leur province native, doivent apporter un témoignage de bonne conduite et d'honnêteté du Gardien du couvent (où ils ont étudié) et l'exhiber à leur Provincial, en conséquence qu'il soit notoire à Votre Paternité que le Frère Conrad Grutsch, étudiant de Paris, pendant le temps qu'il a passé dans notre couvent et au dehors avec votre permission,

¹ Cf. DAGUET, *Notes sur le mouvement intellectuel de Fribourg au XV^{me} siècle. Le Couvent des Cordeliers, centre du mouvement intellectuel*, dans Archives et Mémoires de la Société d'Histoire du canton de Fribourg, t. II, p. 187 et suiv.

² Un autre Cordelier du même nom, probablement de la même famille, Jean Grutsch ou Gritsch, de Bâle, fut un célèbre prédicateur du XV^{me} siècle et a laissé des recueils de sermons souvent réimprimés. Cf. EUBEL, *Gesch. der Franziskaner Oberdeutschen Provinz*, p. 35 et 257.

³ Jodocus Langenberg, provincial de 1415 à 1438.

s'est comporté pacifiquement, honnêtement et d'une manière louable, à son honneur et pour son progrès et celui de son Ordre, et pour cela, je le juge digne, apte et idoine pour la promotion et je vous supplie de lui conférer la promotion aussitôt que vous en aurez une. Vienne, 20 février 1431.

La lettre du lecteur est encore plus explicite et plus élogieuse : « Puisque, dit-il, le Frère Conrad Grutsch, étudiant de Paris, de votre Province, s'est montré, à Vienne, dans ses études sous notre direction, ainsi que dans les observances de notre saint Ordre, assidu et appliqué, et, dans sa conduite, pacifique et cher à tous, je déclare qu'il a été « *in exercitiis scolaribus fervidum, continuum et promptum et in omni disciplina compositum, benevolum et honestum* » et je proteste que notre Ordre et votre Province peuvent se glorifier d'un tel fils. C'est pourquoi, je vous supplie de promouvoir aux grades et aux autres honneurs, selon ce que nos statuts et coutumes accordent aux étudiants de Paris, ce Frère distingué « *pro ejus laboribus et studiis quibus quemadmodum apud nos et alios fortiter, indefesse et continue insudavit nec non et meritis suis condignis* ¹. »

La bibliothèque du couvent a conservé trois volumes manuscrits, de la main du P. Grutsch.

L'un (N^o 43) renferme ses cahiers d'étudiant à Strasbourg (1425–1429). On y trouve :

Deux traités de philosophie (*Universalialia, Praedicamenta*), 1426.

La métaphysique de Frère Nicolas Bonetti², Ord. Min., de la Province et du couvent de Tours. 1429.

La métaphysique de Pierre Thomas³, Ord. Min. 1429.

Différents traités de philosophie du célèbre Cordelier François de Maronis ou Mayron⁴.

Un autre volume (N^o 93) renferme :

Tabula super textum libri Sententiarum, éditée sur l'ordre de

¹ Nous avons traduit librement du latin cette lettre et la précédente.

² Nicolas Bonetti, cordelier, « doctor pacificus », célèbre docteur scolastique, fut envoyé en 1338 en mission par Benoît XII près de l'empereur des Tartares, mourut évêque de Malte en 1360. Cf. SBARAGLIA, *Supp. ad scriptores Ordinis*. La métaphysique de Bonetti fut imprimée à Venise en 1505.

³ Pierre Thomas, cordelier, « Doctor invincibilis », originaire de la Catalogne, florissait dans la première moitié de XIV^{me} siècle. Notre traité semble inconnu à Sbaraglia. Cf. SBARAGLIA, *op. cit.*, p. 610, 611.

⁴ François Mayron « doctor illuminatus », célèbre docteur cordelier, originaire de Provence, florissait dans la première moitié du XIV^{me} siècle. Cf. WADDING, *Scriptores*, et SBARAGLIA, *op. cit.*

Jean XXII par François Toti ¹, Ord. Min., transcrite par Frère Conrad Grutsch, de Bâle, 1429.

Différentes rubriques de droit, d'une autre main, semble-t-il.

Une table de la Bible (*Tabula super Bibliam*), de la main du célèbre humaniste Félix Hemmerlin ², prévôt de Soleure et chantre du Chapitre de Zurich, comme l'indique ces mots de la fin : *Rescriptum per me felicem cantorem Thuricensem anno 1441 et finitum dyonisii*, etc.

Le troisième volume (N^o 23) est un in-folio qui contient une collection de sermons recueillis par le P. Conrad Grutsch, en 1459. On y lit, en effet, à la dernière page : *Explicit hoc opus completum et collectum per fratrem Cunradum Grutsch lectorem fratrum minorum friburgi œchtlandie in vigilia beatissimi patris mei francisci 1459*. La seconde partie de ce codex est un recueil d'histoires morales d'une autre écriture.

La dernière mention de Conrad Grutsch est de l'année 1461 où il a le titre de Custode de la Custodie de Bâle ³ et de *professor sacre pagine*. Ce religieux distingué mourut, sans doute, à Fribourg ; il est probable qu'il a dû quitter son couvent de Bâle, à l'époque où les Frères Mineurs de l'Observance l'occupèrent. Cette main-mise des Observants sur cet antique monastère, le plus important des établissements franciscains dans nos contrées, n'alla pas toute seule. Ces religieux avaient occupé une première fois le couvent en 1438, grâce à la protection de l'évêque de Bâle, Jean de Sulz, mais, devant les protestations et les réclamations portées par le provincial Conrad Bömlin devant le Concile, ils avaient dû se retirer. Cinq ans plus tard, en 1443, ils parvinrent à leur but, grâce à la connivence du Gardien des Conventuels, Léonard Meyer, qui se joignit à eux et à l'appui du Concile de Bâle, qui donna en leur faveur la Bulle *Sacrosancta generalis Synodus*. A Bâle comme ailleurs, les Observants renoncèrent aux biens temporels et aux choses précieuses du couvent ⁴.

¹ François Toti, de Pérouse, devint évêque de Sarno (Naples) en 1333. D'après SBARAGLIA, *op. cit.*, p. 288, il y avait à la bibliothèque du monastère de Saint-Bénigne, à Dijon (selon Montfaucon), un traité manuscrit de Toti, intitulé : *Index sententiarum ex epistolis S. Bernardi jussu Joannis XXII confectus*.

² Sur Félix Hemmerlin, cf. la biographie publiée par FIALA dans *Urkundio*, I, p. 281 et ss.

³ Malgré la perte du couvent de Bâle, occupé par les Observantins en 1443, la Custodie de Bâle conserva son nom jusqu'au XIX^{me} siècle.

⁴ Cf. BÉRARD MÜLLER, *Chronica Provinciae*. On y lit au sujet de l'occupation des couvents de Conventuels par les Observants : « Transeat et dato non tamen concessio quod Ecclesia et Sedes Apostolica dederit licentiam reformandi quorundam religiosorum mores, et eos ad exactiorem regulae et statutorum suorum

François Gruyère¹, d'une famille considérée de Fribourg, fut Gardien en 1469. Il a transcrit le célèbre traité de morale de Roye, archevêque de Sens, que la bibliothèque du couvent possède encore (N^o 67).

« Cestuy livre présent, y lit-on², a esté escript à Fribor par la main de Frère France Gruire pour lui-mesme. *Anno Domini MCCCC XLVII in festo beate Marie Magdalene.* » Avant cette note on lit : Cestuy livre de sainte doctrine pour toutes créatures soyent clers ou lays est appallez doctrinaul et le fist faire et compillè reverend père en Dieu mess. Guy de Roye arcevesque de Sens, lequel livre a estez approvest à Paris par pluseurs Maistreis en divinité et est trest proffitable pour les simples prestres qui n'on pas usage de prechier à leurs paro-chiens. » Il y a encore un exemplaire manuscrit du même ouvrage, à la bibliothèque du couvent, portant la date de 1448, 4 avril. Daguët dit que le monastère possédait aussi un incunable contenant cet ouvrage et qui se trouvait entre les mains de Gaullieur en 1851³.

De 1471 à 1481, nous trouvons comme lecteur Frère Jean Engelfried. Il était aussi organiste et le Conseil lui remit, en 1475, 70 sols pour avoir fait le service d'organiste à St-Nicolas⁴. En 1481, le Conseil lui fit une gratification de 8 livres pour son habillement⁵. C'est la première fois que nous trouvons le Conseil donner une rétribution au lecteur ou prédicateur des Cordeliers. En 1484-1485, on remit 5 liv.

observantiam reducendi, nullam tamen dedit eis (id est Observantibus) facultatem Franciscanos Conventuales adhibito brachio saeculari et auxilio Magistratum bona ecclesiastica fervide sitientium e monasteriis suis profligandi, multo minus auctoritatem monasteria eorum spoliandi, bona diripiendi, piorum eleemosynas, pia legata, sacros et praetiosos ornatus cultui divino dedicatos, fundationes, anniversaria ceterosque ecclesiasticos et annuos proventus saecularibus donandi, alienandi ac patrimonium Christi et Ecclesiae inter quoslibet pro suo libitu divi-dendi et per tam sacrilegas translationes Principum et Magistratum saecularium favores et assistentiam sibi comparandi. »

¹ Mgr Rodolphe Gruyère et le Frère Guillaume Gruyère, fils du notaire Jean Gruyère, tous deux également Cordeliers, appartenaient sans doute à la même famille.

² P. 163b.

³ Cf. DAGUËT, *Coup œil*, etc., Arch. Société d'Histoire du canton de Fribourg, tome II, p. 191 et suiv. — GAULLIEUR, *Les Bibliothèques de la Suisse*, dans la *Revue Suisse*, 1851, p. 792. Voici ce que dit Gaullieur de cet ouvrage : « C'est sous un titre assez sévère un livre des plus amusants... Ce livre d'édification renferme les histoires les plus merveilleuses, les anecdotes les plus incroyables, racontées au *populaire* pour le préserver des mauvais exemples. »

⁴ Arch. cant., Comptes des Trésoriers, 145^{me} compte.

⁵ *Ibid.*, 157^{me} compte.

au Cordelier qui a prêché le Carême ¹ ; 1490, 5 liv. au lecteur ² comme gratification ³ ; 1491, 15 liv. au Cordelier qui a prêché le Carême à Saint-Nicolas ⁴ ; 1491, au lecteur, 2 liv. ⁵ ; 1492, au même, 20 liv. ⁶ ; 1493, au lecteur des Cordeliers, pour son salaire de l'année, 20 liv. ⁷. Depuis lors, on donne au lecteur ou prédicateur du couvent, 20 livres annuellement, et, de temps en temps, une rétribution extraordinaire.

Un religieux qui se distingua par différents travaux fut le P. Rolet ou Rodolphe Stos. Il paraît pour la première fois à Fribourg en 1463. Il réunissait tous les talents manuels, dit un auteur ⁸. Transcriteur habile et infatigable, il était encore relieur et organiste. En 1466–1467, il reçut 7 livres pour avoir fait le service d'organiste à Saint-Nicolas et 60 sols pour avoir relié le livre des Ordonnances du Burgermeister ⁹.

La Bibliothèque du couvent a conservé quelques souvenirs de ses travaux. Trois manuscrits portent son nom. L'un est un bréviaire franciscain avec cette note : *finitus et religatus est iste liber per manus frat. Rodolfo (sic) Stos 1467* ; l'écriture en est élégante et distincte. Le second est un vocabulaire latin-allemand. Il n'est pas de la main de Frère Rodolphe, car celui-ci déclare, à la fin du volume, qu'il l'a acheté le 15 juin 1483 de Frère Louis Doler, pour le prix de 6 sols d'argent. Le P. Stoss était alors confesseur d'un monastère de Clarisses. Enfin, le plus beau de nos anciens livres liturgiques, un Vespéral franciscain, porte à la fin ces mots : L'an du Seigneur 1488 ce livre a été acheté par vénérable Frère Rodolphe Stoss, de l'Ordre des Mineurs, et il a été écrit par Henri Kurtz, du même Ordre ¹⁰.

Aussi l'ancien livre des Anniversaires en notant la mort du Père Rodolphe (12 août 1501) ajoute-t-il : « Il a fait beaucoup de bien au couvent en procurant des livres pour le chœur et la bibliothèque. » Il y a encore, à la bibliothèque, un gros manuscrit in-folio, le livre

¹ *Ibid.*, 165^{me} compte.

² *Ibid.*, 176^{me} compte.

³ Arch. cant., Comptes des Trésoriers, 176^{me} compte.

⁴ Arch. cant., Comptes des Trésoriers, 177^{me} compte.

⁵ *Ibid.*, 178^{me} compte.

⁶ *Ibid.*, 179^{me} compte.

⁷ *Ibid.*, 181^{me} compte.

⁸ Notice sur le couvent des Cordeliers de Fribourg, par le P. Nic. RÆDLÉ, p. 176.

⁹ Arch. cant., Comptes des Trésoriers, 128^{me}, 129^{me} comptes.

¹⁰ « Anno Domini MCCCC LXXXVIII comparatus est iste liber per venerabilem fratrem Rodulfum Stos, Ord. Min., scriptus vero per fratrem Heinricum Kurtz, ejusdem ordinis. »

des distiques de Caton, écrit en 1464 par Pierre de Fossa, clerc du diocèse de Cambrai, qui porte sur la couverture intérieure : Ce livre de Cathon appartient au Frère Rolet Stoss, Ord. Min. ¹.

Un copiste également studieux de cette époque est le Frère Antoine de Massmünster. Il a transcrit un gros volume intitulé : *Veritates Theologiae Bonaventurae* ². Trois notes à la fin du volume nous renseignent au sujet de cet ouvrage : Dans la première, Frère H., lecteur au couvent des Cordeliers de Zurich ³, nous dit qu'il a fait cette abréviation de l'œuvre de Bonaventure pour venir en aide aux Frères pauvres en livres, qui, ne pouvant avoir tout l'ouvrage lui-même, pourront au moins en avoir ce résumé. La seconde nous fait savoir que le volume a été écrit et fini par le Frère Antoine de Massmünster, à Fribourg, en Uchtland, le samedi avant le premier dimanche de l'Avent 1478 (29 nov.). Enfin, la troisième nous avertit que cet ouvrage a été transcrit sur l'ordre du R. P. Jean Joly, alors Gardien à Fribourg, l'an du Seigneur 1478.

Un autre volume (N^o 93) dont nous avons déjà parlé à propos du P. Conrad Grutsch porte, au dernier feuillet : Frère Antoine de Massmünster 1478.

Le couvent avait toujours un procureur externe pour l'administration du temporel. C'était ordinairement un membre du Conseil ou un personnage influent de la cité ⁴. En 1464 pourtant, nous trouvons que

¹ DIONYSIUS CATON, auteur latin du III^{me} siècle après Jésus-Christ, a laissé quatre livres de distiques moraux qui ont eu beaucoup de vogue au moyen âge. PIERRE ARSENT, de Fribourg (1470-1525), a fait, en vers français, une traduction des distiques de Caton, publiée par BERCHTOLD, dans les Archives de la Société d'Histoire de Fribourg, t. II. Cf. DAGUET, *Etudes biographiques pour servir à l'histoire littéraire de la Suisse et à celle du canton de Fribourg en particulier*, aux XV^{me} et XVI^{me} siècles, dans Arch. de la Soc. d'Histoire du cant. de Fribourg, tome II, 130-201. Dans ce travail de Daguet, il est souvent question des Cordeliers, mais avec plus d'une inexactitude.

² Codex 15.

³ Ce Frère H. est peut-être le célèbre Frère Henri d'Isny, confesseur et conseiller de l'empereur Rodolphe de Habsbourg, puis évêque de Bâle et archevêque de Mayence, mort en 1288. En tout cas, l'ouvrage est du XIII^{me} siècle. Il existe aussi en manuscrit à Bergame (Bibliothèque de la ville), Berlin (Bibl. royale) et Nuremberg (Bibl. de la ville). Cf. *Opera S. Bonaventurae*, Quaracchi, 1882, vol. I, p. LXV. Dans la *Revue d'Histoire ecclésiastique suisse*, 5^{me} année, p. 122 et suiv., le R. P. Dr. EPHREM BAUMGARTNER, Ord. Cap., a publié une étude sur Henri d'Isny où il est question de notre manuscrit, p. 145.

⁴ Cependant, à cette époque, nous commençons à trouver un procureur parmi les religieux. Le premier qui apparaît en cette qualité est le Frère Jean Beney ou Benedicti, en 1472. Dès lors, le rôle des procureurs externes fut modifié. Sous le nom de pères spirituels ou avoués, ils eurent comme fonctions principales

c'était un prêtre séculier, dom Pierre Guilliomin, chapelain de Saint-Nicolas. Dom Guilliomin était aussi un studieux copiste et notre bibliothèque possède encore un ouvrage de sa main. (Voir Catal. Bibl. cant. II, p. 595 et Daguet, Etudes biographiques, etc., p. 189.)

Les Cordeliers rendaient aussi différents services au gouvernement et au public. Nous avons vu plus haut que les Frères Rolet Stos (1466-1467) et Engelfried (1475) firent le service d'organiste à Saint-Nicolas. Le Frère Rolet reliait aussi des livres pour la Chancellerie (1467)¹. D'autres Frères faisaient des cadres de fenêtre pour la tour du Jaquemar (1470-1471)², la chambre des Sautiers à la maison de ville (1472-1473)³ et la maison d'école (1484)⁴, et d'autres faisaient des grillages en bois pour le grenier de Messeigneurs (1486-1487)⁵. Il paraît que ces travaux des religieux portèrent ombrage aux gens de métier, car, par ordonnance du 16 décembre 1501, l'Avoyer, Conseil et Soixante arrêterent qu'il n'était permis à aucun ecclésiastique ou religieux de faire aucun ouvrage manuel qui pût porter préjudice aux ouvriers séculiers, puisque cela leur est d'ailleurs défendu par les Canons⁶.

Les Pères faisaient aussi, à l'occasion, le service d'aumônier militaire. En 1444, le Frère Durer, devait partir comme aumônier de la troupe de l'expédition de Bresse contre les Ecorcheurs⁷, et, en 1503, le lecteur des Cordeliers, pour avoir accompagné le drapeau, reçut une gratification de 30 sols⁸.

Au milieu du XV^{me} siècle, il n'y avait plus que trois maisons de béguines à Fribourg : celle derrière Notre-Dame, appelée « Eis covent » du Tiers-Ordre de saint François ; une autre au Stalden (Béguines du Libre-Esprit) du même Ordre, et une troisième, sur la place du Petit St-Jean, en l'Auge, de l'Ordre de saint Augustin. Il y avait toujours aussi un certain nombre de Béguines isolées⁹.

d'être les protecteurs et les intermédiaires du couvent auprès du gouvernement. C'est pourquoi le couvent choisissait pour cet office un membre du gouvernement. Le dernier avoué, en 1848, fut M. le conseiller d'Etat Maurice de Techtermann. Les événements de 1848 ont supprimé cette charge.

¹ Arch. cant. Comptes des Trésoriers, 129^{me} compte.

² *Ibid.*, 136^{me} compte.

³ *Ibid.*, 140^{me} compte.

⁴ *Ibid.*, 164^{me} compte.

⁵ *Ibid.*, 168^{me} compte.

⁶ *Ibid.*, Arch. cant., Rathserkanntnuess, p. 29.

⁷ Arch. cant., Comptes des Trés., 83^{me} compte.

⁸ *Ibid.*, 202^{me} compte.

⁹ Il n'y eut jamais de maisons de beggards ou Frères du Tiers-Ordre régulier de Saint-François à Fribourg, mais nous y rencontrons quelques beggards isolés.

En 1458, c'est le Frère Conrad Grutsch qui est Directeur du Tiers-Ordre franciscain à Fribourg. Le 23 octobre 1458, dans le réfectoire des Frères Mineurs, à l'heure de Vêpres environ, devant notaire et témoins ¹, Sœur Jeannette Guepina (Guepna, Guepa), du Tiers-Ordre de saint François, de l'autorité et avec la permission de Frère Conrad Grutsch, maître du Tiers-Ordre dans la ville de Fribourg, avec la permission aussi de Sœur Françoise, Maîtresse de la maison du Tiers-Ordre sise « eis covent », choisit comme procureur Perrod Ansermet pour toutes ses affaires et principalement pour vendre ses biens. Le lendemain, 24 octobre, Pierre Ansermet, en vertu de cette procuration, vend la quatrième partie d'une maison et d'un jardin sis au Bourg et appartenant à Sœur Jeannette Guepina.

Les Béguines furent reconnaissantes des soins spirituels que leur donnaient les Frères Mineurs et elles se montrèrent les bienfaitrices du couvent. Elles disparurent de Fribourg au commencement du XVI^{me} siècle, sans qu'on connaisse les détails de leur suppression. Le Manual du Conseil du 2 juin 1483 dit qu'on rendit alors aux Béguines leur maison, et, au 25 septembre 1504, que les Cordeliers ont remis à Leurs Excellences la maison des Béguines en l'Auge. Enfin, au 17 septembre 1509, le Manual rapporte que les Cordeliers ont derechef abandonné à Messeigneurs leur maison au Stalden où sont les Béguines, avec tous ses droits, censes et appartenances ².

En 1457, on recueillit à Fribourg des aumônes pour la croisade. Le 3 novembre de cette même année, en présence de nobles et discrets Rodolphe de Vuippens, avoyer ; Jean Gambach, ancien avoyer ; Berhard, ancien chancelier, et Richard Loschard, trésorier, Frère Hugo Lombardeti, des Frères Mineurs du couvent de Besançon, rend compte du produit de la croisade à Fribourg. Il dit qu'il a recueilli en tout 21 écus royaux et 21 florins du Rhin, mais qu'il faut déduire de cette somme 18 écus pour sa subsistance pendant neuf semaines à Fribourg, du 7 septembre au 3 novembre. Il faut encore déduire ce qu'il a employé pour faire raccommoder sa robe et pour autres choses nécessaires, 10 florins du Rhin et 10 gros. Ainsi, il reste au frère pour la dite œuvre sacro-sainte 3 écus, 10 florins, 6 gros. Jacques Trombettaz, curé de Courtion ³, député pour la même cause, a recueilli 215 florins dont il

¹ Arch. cant., Reg. Not. Faulcon, p. 155, N^o 141.

² Arch. cant. Rathsmannual, Volumes de 1483, 1504, 1509.

³ Sur ce personnage, cf. DAGUET, *Etudes biographiques*, etc., p. 187, 188.

rend compte, et il a dépensé 45 florins, 11 gros, 3 deniers à la Croix-Blanche. Il reste en tout, tant de frère Hugo que de dom Jacques Trompeltaz, 183 florins, 10 gros, 9 deniers ¹.

En 1493, le couvent des Cordeliers de Soleure fut incendié ². Leurs Excellences de Fribourg montrèrent beaucoup de bienveillance à cette occasion. Le Chancelier fut envoyé à Soleure pour y porter des compliments de condoléances (le voyage coûta 3 livres à l'Etat) ; on donna aux religieux 26 livres, 11 sols, 8 deniers pour une fenêtre, sans doute aux armes de Fribourg, et encore un subside charitable de 12 livres 5 sols ³.

CHAPITRE VIII

Le Gardien Jean Joly.

Notice biographique sur Jean Joly. — Travaux et œuvres d'art. — Tableaux du maître-autel et de l'autel Saint-Antoine. — L'école française et la prédication française. — La discipline régulière. — Manuscrits et incunables du P. Joly.

Le P. Jean Joly, qui clôt d'une façon si brillante le siècle inauguré par Frédéric d'Amberg, était originaire de Fribourg et, comme il le dit souvent dans ses livres, fils du couvent de Fribourg ⁴. Il dut naître vers 1440, puisque dès 1456, nous le trouvons étudiant la philosophie au couvent de Strasbourg. Ce couvent était la maison centrale d'études pour la Province des Cordeliers de la Haute-Allemagne. Les Supérieurs avaient, sans doute, remarqué les talents distingués du jeune Frère Jean et ils l'avaient envoyé à Strasbourg pour y compléter sa formation philosophique et théologique. En 1461, Frère Jean est de retour dans son couvent natal ; il était toujours ardent à l'étude, puisque, cette même année, il transcrit de sa propre main un commentaire sur le 1^{er} livre des Sentences de son illustre confrère François de Mayron. En 1467 et 1468, nous trouvons le jeune religieux comme Gardien ou Supérieur de son couvent. Mais son amour de la science le fit quitter de nouveau sa patrie pour redevenir étudiant. L'Université de Paris était alors le centre du monde savant ; les Franciscains y enseignaient

¹ Arch. cant.

² Cf. HAFNER, *Der Klein Solothurner Schauplatz*, etc., 1666, p. 193.

³ Arch. cant., Comptes des Trésoriers, 181^{me} compte.

⁴ De bonne heure déjà, la coutume s'introduisit chez les Frères Mineurs d'agréger chaque nouveau Frère à un couvent spécial ; c'est ce qui s'appelait l'affiliation, et ceux qui étaient ainsi affiliés à un couvent s'appelaient « fils du couvent » et ce dernier était à leur égard « conventus natus ».

à côté des Dominicains et du clergé séculier, Aussi, chaque Province de l'Ordre avait le droit d'envoyer quelques-uns de ses sujets les plus distingués au grand couvent de Paris, pour y suivre les cours des docteurs les plus célèbres de l'Ordre. Notre Père Jean obtint cet honneur auquel étaient attachés des privilèges spéciaux. Mais il ne dut pas faire un long séjour à Paris, nous ne savons pour quelle cause (peut-être le manque de place), car, le 15 juillet 1469, il signe : étudiant à Avignon, de même le 25 mars 1470.

Dans un acte de 1471, où sont nommés les religieux du couvent de Fribourg, Frère Jean Joly y est désigné en troisième lieu avec le titre de « lector vacans », ce qui doit signifier lecteur absent ou en congé ¹.

Au mois de décembre 1472, il apparaît de nouveau dans un acte comme Gardien de son couvent, de même en 1474, 1476, 1478. En 1480, il n'est plus Gardien, mais il revêt la charge importante de Custode de la Custodie de Bâle, qui, depuis l'occupation du couvent de Bâle par les Frères Mineurs de l'Observance, comprenait encore les maisons de Berne, Berthoud, les deux Fribourg, Königsfelden, Mulhouse, Neuenbourg-en-Brisgau et Soleure, ainsi que quatre monastères de Clarisses et plusieurs maisons de Sœurs tertiaires. En 1486, Jean Joly est de nouveau Gardien ; après quelque interruption, il l'est de nouveau en 1490, de même en 1500 et 1505. Il s'endormit dans le Seigneur le 29 mars 1510, plein d'années et de mérites ².

Sous le gouvernement du P. Joly, ou, du moins, à cette époque, différents travaux ou œuvres d'art furent exécutés au couvent. C'est en 1473-1475 que fût restauré ou terminé le cloître (Kreuzgang) du couvent. Nous trouvons, en effet, dans les comptes des trésoriers 1473-1474 la note suivante : Comme Jean Guglemberg fit cession aux Cordeliers de cette ville, pour faire leur Krützgang, de la somme que la ville lui devait comme restant des 60 florins empruntés à son père, on remit aux Cordeliers le susdit restant, 87 livres, 10 sol, 6 deniers ³. Ces mêmes comptes portent pour l'année 1475 : Cadeaux en tuiles, 22,000 plates et 100 coupées pour le Krützgang des Cordeliers. Les peintures de la vie de la Sainte Vierge que l'on voit encore au cloître sur le mur nord de l'église portent la date de 1430 ⁴. Recouvertes plus

¹ Arch. Conv., 131.

² Voir son éloge plus haut, p. 200, note 2.

³ Arch. cant., Comptes des Trésoriers, N° 142.

⁴ Les deux premiers chiffres et le 4^{me} de cette inscription sont encore bien lisibles. Le 3^{me} semble bien être un 3, et les costumes des personnages répondent bien à cette date. (Communication bienveillante de M. Max de Techterman.)

tard par une Danse des morts que l'on attribue au peintre Wuilleret de Romont, ces peintures sont maintenant bien visibles ¹.

En 1481, le Conseil fit don au couvent de 150 livres « en aytance de leur maisonnement » ². C'était peut-être encore pour le Krützgang.

Tous les connaisseurs admirent les cinq tableaux antiques du chœur : 1. Jésus en croix entre la Vierge et saint Jean ; 2 et 3. l'adoration des bergers et des mages ; 4. saint François et saint Louis d'Anjou ; 5. saint Antoine de Padoue avec saint Bernardin de Sienna. 2 et 3 sont peints des deux côtés ; juxtaposés, ils offrent, au revers, l'Annonciation, avec sainte Claire et sainte Elisabeth de Hongrie. Cette circonstance, jointe à d'autres indices ³, nous prouve que ces tableaux faisaient partie de l'ancien maître-autel et formaient un tryptique ou rétable. Nous en avons encore la preuve dans les deux quittances suivantes de la même somme de 100 livres donnée par Jean Fabri. La première, du 6 novembre 1480, dit que Frère Jean Joly, Custode, Frère Jacques Rollie, Gardien, et toute la communauté des Frères mineurs de Fribourg, en présence de Jean Mussilie leur avoué, reconnaissent avoir reçu de Jean Fabri, bourgeois de Fribourg, 100 livres, comme subside pour le tableau nouvellement construit et placé devant le maître-autel, en l'honneur de Dieu, de la Bienheureuse Vierge Marie, de saint François et des trois Rois et pour la fondation d'un anniversaire ⁴. La seconde quittance du 9 novembre 1480 est conçue dans les mêmes termes, si ce n'est qu'il est dit : subside pour le tableau existant sur le maître-autel, dans le chœur de l'église ⁵. En outre, l'ancien livre des Anniversaires porte, au 21 mai : Nous sommes tenus de célébrer l'anniversaire de Jean Fabri et de Jacques Fabri, qui ont donné 100 livres *pro subsidio tabule in choro* ⁶.

A cause de la date, ces tableaux ne peuvent être attribués à Fries,

¹ Cf. sur ces peintures : *Fribourg artistique*, 1907, 1^{er} fascicule, *Une vie de la Vierge peinte au cloître des Cordeliers*, par J.-J. BERTHIER. Voir aussi une notice avec 2 gravures (de Mgr Besson) dans *Revue de l'art chrétien*, tome 63 (1913), p. 135, 136. Enfin, M. Fritz Bossardt de Sursée, étudiant à l'Université de Fribourg, vient de faire (1921) sa thèse de doctorat sur ces fresques.

² Arch. cant. Rathsmanual, au 8 oct. 1481. Vol. VI.

³ Les cadres actuels remontent à la construction du nouvel autel à la fin du XVII^{me} siècle ; ceux des deux tableaux de l'adoration des Mages et des bergers ont été donnés en 1697 par le banneret Castella et ont coûté 60 thalers ; ceux de S. François et de S. Antoine sont un don de M. Odet du Pont et ont coûté 72 thalers. (Arch. Conv., Notes du Fr. sacristain Grégoire Finger.)

⁴ Arch. cant., Reg. Not. Jean Gruyère, v. 66, p. 123.

⁵ *Ibid.*, v. 78, p. 117b.

⁶ Voir plus haut, p. 201.

qui fut un peu postérieur. On croit plutôt qu'ils sont l'œuvre du « Maître à l'œillet », qui ne serait autre que Henri Bichler, de Berne ¹. D'autres, trouvant une différence notable entre l'adoration des Mages et des bergers d'une part et les trois autres tableaux d'autre part, ne croient pas qu'ils soient dus au même pinceau. On ne saura donc probablement jamais, d'une façon certaine, le nom de l'artiste.

Par contre, un tableau qui est bien de Fries, puisqu'il est signé et porte la date de 1506, est *saint Antoine* prêchant sur ce texte : *Ubi est thesaurus tuus, ibi est et cor tuum* (MATTH., VI, 21). Ce tableau, qui se trouve maintenant à la Bibliothèque du couvent, fut exécuté, sans doute, pour un autel de saint Antoine, à l'église du monastère. Un autre tableau, non signé, représentant les miracles opérés au tombeau du saint, faisait aussi partie du même autel et est également attribué à Fries ².

Ce serait le moment de parler ici de l'école française qu'aurait tenue, à cette époque, le Gardien des Cordeliers et dont parlent Fontaine ³ et, après lui, Daguët et Heineman ⁴. Mais Fontaine semble avoir mal compris les comptes des Trésoriers et, en consultant les textes originaux, on ne voit pas qu'il s'agisse d'une école française tenue par le Gardien des Cordeliers. Nous trouvons seulement que, de 1487 à 1504, le gouvernement payait 6 livres annuellement au Gardien des Cordeliers à cause de l'école ; tantôt il est dit que c'est pour le loyer de maître Urbain ⁵, le maître d'école, tantôt on lit simplement : loyer à cause de l'école. Il semble donc qu'il ne s'agit que du logement du maître d'école aux Cordeliers, mais on peut aussi en conclure que l'école se tenait au couvent même, dans le logement de maître Urbain ⁶.

¹ Cf. *Schweizerisches Künstlerlexion*, I^{er} vol., p. 126 ss., article *Bichler*, par ZEMP.

² *Ibid.*, I^{er} vol., p. 501, art. *Fries*.

³ *Collection diplomatique*, vol. XII et XIII.

⁴ HEINEMAN, *Geschichte des Schul- und Bildungswesen im alten Freiburg*, p. 18. L'auteur se trompe d'un siècle en plaçant cette école au XIV^{me} siècle.

⁵ Le maître Urbain était de Rothwyl et tenait une école allemande. (Cf. BERCHTOLD, *Hist. du Cant. de Frib.*, II, p. 33.) Le 24 oct. 1481, maître Urbain abandonne aux Cordeliers tous les droits qu'il avait hérités de feu sa femme sur une chapelle aux Cordeliers. (Arch. cant. Rathsmannual, v. X, p. 30a.)

⁶ Extraits des Comptes des Trésoriers sur cette question : 1487, Item den Barfüssen den Zinss von der Schul wegen, VI lib. (170^{me} compte, p. 20b.)

1488 item den Barfüssen für meister Urbans des Schulmeister huszins, VI lib. (172^{me} compte, p. 17.)

1501 dem Gardian zen barfüssen von der Schul wegen Zinss VI lib. (198^e compte, p. 22).

1503-4 dem Gardian den Zinss 1503 verfallen von der Schul wegen VI lib. (202^{me} c., p. 54.) Il n'est pas même bien sûr que ce logement fût au couvent ; il

Quant à ce qu'ajoute Fontaine, d'après le Rathsmannual, que le 22 juin 1504, l'école française des Cordeliers fut supprimée, il nous semble qu'il s'agit plutôt ici de la prédication française qui fut effectivement, sous cette date, interdite dans l'église des Cordeliers ¹.

Voici encore quelques faits arrivés sous le gardiennat ou du temps du P. Joly :

Le 6 avril 1498, le Conseil défendit aux Cordeliers, sous peine d'une amende de 15 livres, de planter des arbres sur leur cimetière, qui pourraient gêner la vue aux maisons de la rue de Morat ou leur causer quelque préjudice ².

1 août 1498. Le Gardien, le Custode et autres religieux Cordeliers réclament la réintégration, dans leur cloître, d'un menuisier qui s'était réfugié chez eux en vertu du droit d'asile et qui en avait été arraché par l'autorité civile. Le Conseil répond qu'ils avaient à exhiber la Bulle de leurs franchises. Quant au menuisier, on lui accorde la vie sauve, à condition qu'il jure un nouvel accord, qu'il donne une caution et paye à Aberti (?) 30 livres comme compensation et les frais ³.

Nous trouvons en 1502, pour la première fois, mention des murs du Grabensaal, qui soutiennent la terrasse où se trouve le couvent et qui, dans la suite, occasionnèrent des frais énormes au couvent. Le 17 mai 1502, le Conseil accorde 200 livres et les charrois gratis au Père Gardien des Cordeliers, qui a entrepris d'exhausser les murs derrière le couvent à la hauteur du jardin ⁴.

Le Conseil avait à cœur le bon état et la prospérité du couvent tant au matériel qu'au spirituel. Le 11 octobre 1503, il écrivit au Provincial de l'Ordre, pour le remercier d'avoir accordé, au couvent de Fribourg, le savant Père Lecteur comme prédicateur, et il le pria

pouvait être dans une maison appartenant au couvent, car nous trouvons déjà dans les Comptes des Trésoriers de 1463 que le Conseil paya 6 livres aux Cordeliers pour le loyer de la maison où demeure le juif Manassès.

¹ « Darzu min herrn burger von des welschen läsens wegen zu den barfüssen und ist geraten dass man sie von dasshin absin. » (Arch. cant., Rathsmannual, v. XXI, p. 96b.) M. BÜCHI interprète aussi dans ce même sens ce décret du Conseil dans l'ouvrage : *Die Seelsorge in der Stadt Freiburg*, p. 5. C'est donc aussi dans ce sens qu'il faut rectifier tout ce qui est dit de l'école des Cordeliers dans la notice du P. NICOLAS RÆDLÉ sur le couvent des Cordeliers (p. 211, 212).

² Arch. cant., Rathsmannual, vol. XV, p. 69. Rue de Morat, c'est la rue actuelle de la Préfecture.

³ Arch. cant., Rathsmannual, vol. XVI, p. 10b et 25.

⁴ Arch. cant., Rathsmannual, vol. XIX, p. 83.

en même temps de laisser ici le Gardien qui, jusqu'à présent, y a tenu bon ménage et de ne le pas charger d'autres emplois.

Il propose ensuite au Provincial les articles suivants de réforme pour le couvent de Fribourg :

1^o Une partie des aumônes doit être employée à l'entretien de l'église et du cloître (Kreuzgang).

2^o Les Messes et les Vigiles ne doivent être chantées qu'au chœur.

3^o La porte extérieure du couvent doit être fermée, excepté les jours de fête et les dimanches.

4^o Les jeunes religieux ne doivent plus aller offrir du vin en ville avec des vases ¹, et ils ne doivent plus sortir en ville sans être accompagnés d'un Père.

5^o La porte du chœur doit être fermée d'un rideau, afin que les religieux ne soient pas troublés dans leurs prières par les regards des laïques.

6^o Il faut envoyer à Fribourg un diacre et un sous-diacre, et les trois novices qui sont ici doivent être envoyés ailleurs pour apprendre le chant et être formés à la discipline. Trois autres novices bien au courant du chant et bien disciplinés doivent venir à Fribourg jusqu'à ce que les trois premiers aient appris ce qu'ils doivent apprendre.

7^o Les Frères Rodolphe Muntzer et Gabriel Coblenzer doivent rentrer au couvent et ne pas errer ici et là comme des apostats.

Pour le reste, si quelque chose est nécessaire pour le maintien de la discipline, le Provincial doit l'ordonner au Père Lecteur et lui donner pleins pouvoirs à ce sujet ².

Le P. Jean Joly fut un grand amateur de livres. Notre Bibliothèque conserve de lui une trentaine de volumes manuscrits et près de quarante incunables dont plusieurs sont d'énormes in-folio ³.

¹ Depuis que le couvent avait acquis des vignes à Lavaux, la vente du vin était devenue une des principales ressources de la communauté, et c'est probablement à cela que se rapporte cet article.

² Arch. cant., Missivenbuch, vol. V, p. 35, 36, 37. On voit par ce document que le Conseil est content du Gardien et du Lecteur et qu'il propose au Provincial différents points de réforme.

³ Voir dans la *Revue d'Histoire ecclésiastique suisse* de 1912, notre article : *Un moine bibliophile au XV^{me} siècle: Le P. Jean Joly, Cordelier de Fribourg.*



INDEX ALPHABÉTIQUE

des noms propres de lieux et de personnes

(Le 2^m chiffre au dessus du 1^{er} indique une note au bas de la page.)

- Abri (Affry), Jean d', 199.
Adam, Rolet, 195.
Aigues-Mortes, 39.
Alexandre V, O. M., 94, 97.
Albert d'Autriche, 118, ss.
Allemagne, Haute, 28, 34, 35.
Allison, 201.
Alsace, 34.
Amédée IX, 120, 121.
Amphilésie, béguine, 41.
A Musis, Louis, O. M., 108.
Ansermet, Pierre, 286.
Antoine de Belfaux, 196.
Antonia, 205.
Argent (Arsent), François, 199.
Argent (Arsent), Jacques, 204.
Arsent, Pierre, 284¹.
Assise, 97¹, 103.
Aunans, Ulrich de, 205.
Avenches, Guillaume d', 116, ss., 199.
Avenches, Othon d', 116, 199.
Avenches, Ulrich d', 116, 199.
Aventica, Bechina de, 205.
Avignon, 38, 93, 288.
Avry-sur-Matran, 195.
Aymon, O. P., 27.
Bâle, 26, 28, 30, 107, 120, 279, 281, 288.
Baler, Jean, 195.
Baliswyl, 203.
Balla, Isabelle, 101.
Barion, Jean, 198, 199.
Bariskörli, Agnetta, 200.
Basilea, Jean de, O. P., 96.
Bavière, 35².
Battri, Pierre, 202.
Belfaux, 203, 205.
Belin, Jean, 198.
Beling, Jonete de, 203.
Belius, Conrad, 104, 199.
Bellegarde, 199.
Belna, Jean de, O. P., 38.
Bennewyl, Pierre, 200.
Beney (Bendikti), Jean, O. M., 195, 284⁴.
Benoît XII, 280².
Benoît XIII (Pierre de Lune), 97 ss.
Berchtold (historien), 27¹, 102¹, 103³.
Bergir, Jean, 200.
Bergeret, Pierre, 121.
Berne, 35, 103, 288.
Bertha, 204.
Berthold de Ratisbone, O. M., 97.
Berthoud, 30, 35, 288.
Bertrand de la Tour, 39, 98.
Besa, Guillaume, 204.
Beswyl, Jean, 204.
Bibrach, Rodolphe de, O. M., 96.
Bibrach, Jean, O. M., 109, 111.
Bichart, Nicod, 196.
Bichler, Henri, 290.
Binder, Martin, 200.
Bitschar, Nicolas, 203.
Blaii, Pierre, 202.
Blancard, Guillaume, 203.
Boardolini, Jean, O. M., 94.
Bolingén, Pierre de, O. M., 40.
Bömlin, Conrad, O. M., 64.
Bondilli, Jean, 41.
Bonaventure (saint), O. M., 96¹, 284.
Bonetti, Nicolas, O. M., 280.

- Bonvisin (Bonvoisin), Hentzlin, 100, 205.
Bonvisin (Bonvoisin), Rolet, 100.
Bonvisin (Bonvoisin), Jacques, 100.
Bonvisin (Bonvoisin), Nicod, 201.
Bonnefontaine, 41.
Bora, Pierre de, 198.
Borgeis, Rodolphe, 195.
Borge, Jean, 199.
Boriat, Pierre, 201.
Bote, Jean, 202.
Bourgogne, 28, 118.
Bourquin, 106.
Brandis, sire de, 103.
Brassa, Pierre et Jean, 199, 202.
Brenysen, Pierre, 203.
Brischar, Antoine, 205.
Broc, 196.
Bubenberg, Henri de, 117.
Bubo, Jean, 200.
Bucher, Ully, 107.
Büchi, Albert (historien), 36¹, 110¹, 115², 291¹.
Bugnet, Nicod, 110⁴, 118, 119.
Bulle, 206.
Burgonin, Etienne, 202.
Burgundia, Joannes de, 98.
Burlin (Gaigneur), Jean, O. M., 112.
Buyon, Jean, 204.
- Cahembaz, Nicolas, 35.
Cambrai, 284.
Candie, Pierre de, O. M., 94, 97.
Carralet, Richard, 193, 196, 199, 200.
Carre, Jean et Urbain, 201.
Casal, Guillaume de, O. M., 103 ss.
Castella, banneret, 289³.
Cathon, Denys, 284.
Cerlier (Erlach), 44, 97.
Cerdonis, Nicolas, O. M., 44.
Césène, Michel de, O. M., 39 ss., 98.
Chalamala, 40.
Chamblo, Jean, 203.
Chandon, 36.
Chastel, Nicod du, 110¹.
Charme, Willerme, 200.
Chausse, Bernard, 107.
- Chaussi, Jean, 114.
Chavannes, Juaneta de, 205.
Chavilliar, Jean, 203.
Chénens, Peterman, 29.
Chénens, Vibert de, 28, 36.
Chénens, Nicolas de, 29, 204.
Chénens, Jean de, 29, 202, 205.
Chénens, Nicod de, 99.
Chénens, Perrardus de, 205.
Chénens, Conrad de, 205.
Chénens, Perrodus de, 205.
Christian, 206.
Cirquilles, Pierre et Paul de, 99.
Chrysostôme, saint Jean, 96.
Clément V, 36³.
Clément VII (Robert de Genève), 94 ss.
Clerc, dom Guillaume, 205⁴.
Cler, Hensli, 203.
Clementzard, Williemo, 201.
Clerget Jaquette, 199.
Closener, 93.
Coblener Gabriel, O. M., 200, 292.
Cojonnex, Pierre de, 198.
Colette (sainte), 112.
Cologne, 34.
Constance, 28, 34, 103.
Columbi, Claude de, 116, 199.
Conrad, O. M., 39.
Conodi, 203.
Corbara, Jean de, O. M., 39.
Corbières, Pierre de, 114.
Corbeire, Conon de, 199.
Corbeire, Antoine de, 200.
Corbeire, Pierre de, 200.
Cordast, 203.
Cordey, Jean, 95.
Cormagie (Cormagens), 198.
Cormanon, 100.
Cormanon, Marie de, 205.
Cormenbon, Johannette de, 111.
Corpastour, Pierre de, 95.
Corpastour, Jean de, 40, 204.
Corpastour, Hugo de, 203.
Corpastour, Nicolas de, 203.
Corseaux, 194, 197, 201.
Corserey, 41.
Courtion, 286.

- Cottin, Jean, 202, 205.
 Cozzin, Hugues, 205.
 Crésuz, 196.
 Croserin, 198.
 Cugy, Clémence de, 201.
 Cuninat, Marguerite, 203.
 Curnylin (Cournillens), Agnès de, 35.
 Curnylin (Cournillens), Conon de, 35.
 Curnylin (Cournillens), Jean de, 35.
 Curtier, Ulrich, 196.

 Daguët (hist.), 107¹, 114², 115², 120¹.
 Dellion, P. Apollinaire, O. Cap., 110¹,
 205⁴.
 Dietersberc, 205.
 Dijon, 281¹.
 Divitis, voir Rich.
 Doler, Louis, O. M., 283.
 Duens, Jean de, 42.
 Durer, O. M., 285.
 Dux, Cuonet, 99, 200.

 Elpach, Guillaume, 201.
 Emonat, Jacques, 106.
 Engelfried, Jean, O. M., 195, 282.
 Englisberg, Willin d', 40.
 Englisberg, Pierre d', 110⁴, 114, 119.
 Ependes, 41.
 Ependes, André, d', 41.
 Erhard, O. M., 112.
 Erlach, voir Cerlier.
 Eschessere, Agnès, béguine, 43, 203.
 Esslingen, 95.
 Eubel, Conrad, O. M., 26³, 30³, 33¹, 43⁴.

 Fabri, Jean et Mermet, 196.
 Fabri, Jean et Jacques, 201, 289.
 Falk, Guillaume, O. M., 109, 111.
 Faulcon, 121.
 Farqui, Othon, 203.
 Faussinie (Faucigny), Pierre, 200.
 Fatimus, de Ast, 96.
 Fegelina, Agnès, 204.
 Félix V, 113.
 Felga, Guillaume, 101, 119.
 Felga, Annelin, 101, 201.
 Felga, Henzman, 121.
 Fernig, Hans, 121.

 Ferpicloz, 41.
 Ferrier, S. Vincent, 98, 102 ss.
 Ferwer, Henslin, 204.
 Filistorf, Rodolphe, 194, 197, 201.
 Filling, Nicolas, 201.
 Flugel, Conrad, 204.
 Follie, Jean, 203.
 Fontaine, chanoine, 101³, 290.
 Fontanelli, Jean, 113.
 Fonte, Jean de, O. M., 96.
 Fontingie, Pierre de, 203.
 Fossa, Pierre de, 284.
 Francie, Pierre, 200.
 Françoise, sœur, béguine, 286.
 Franconis, Humbert de, O. P., 106.
 Fremesi Bérard, O. M., 110.
 Frédéric III (IV), 113.
 Frédéric d'Amberg, 93 ss., 202, 205.
 Fribourg en Brisgau, 93, 94, 119.
 Fribourg, Jean de, O. P., 44.
 Fribourg Affry, maison d', 33, 42.
 Fribourg, Auge, 43, 206, 285, 286.
 Fribourg, Augustins, 33¹, 42, 200.
 Fribourg, Belzai, étang, 105².
 Fribourg, Chevreir (rue), 99.
 Fribourg, Dame, Notre-, 33, 43.
 Fribourg, Eis Covent, béguines, 43.
 Fribourg, Fischolan, rue, 105².
 Fribourg, Grabensaal, 33, 105², 119, 291.
 Fribourg, Hôpital (Grand), 41, 100,
 194.
 Fribourg, Jacques, St- (chapelle), 43.
 Fribourg, Jean, St-, 101, 118.
 Fribourg, Jean, Petit-St-, 285.
 Fribourg, Merciers, auberge, 42.
 Fribourg, Morat (rue de), 33, 42.
 Fribourg, Nicolas, St-, 42, 113, 117,
 118, 195, 282, 283, 285.
 Fribourg, Pierre, St-, 33.
 Fribourg, Places, les, 33.
 Fribourg, Stalden, 285, 286.

 Gaiet, Josse, 198.
 Gaiet, Pierre, 198.
 Gaigneur, v. Burlin.
 Gallensis, Jean, 96.
 Gambach, Jean, 110, 121, 195, 201, 286.

- Gante, Jean, III Ordre, 204.
Garii, Urbain, 199.
Garnant, Pierre et Jean, 198.
Gartner, Henri, 203.
Gaych, Pierre, 203.
Gehman, Gaspard, O. M., 203².
Genere, Pierre, 202.
Genève, 28.
Gérard de Franconie, O. M., 112.
Getzmansried, 200.
Girard, P. Grégoire, O. M., 28², 33¹.
Ghyfon de Cologne, O. P., 96.
Giron, Jean, 200.
Glaser, Jacques, 121.
Glockner, Rudinus, 42.
Godung, Jean, 200.
Golliard, Périssonne, 200.
Göllin, Dietrich, O. M., 30.
Gomie, Jean, 200.
Gotteron, 117, 200.
Gottrau, Pierre, 193.
Granges, Pierre et Nicod de, 203.
Grand, Jean, 196.
Grangie, Jean et Pierre, 198.
Grandson, 28.
Grasbourg, 117.
Grégoire IX, 36³.
Gremaud, Jean (historien), 27³.
Grenade (Evêque de), 193.
Grüneberg, chevalier de, 103.
Grutsch, Conrad, O. M., 279 ss., 286.
Grutsch, Jean, O. M., 279².
Grutschen, Agnès, 201.
Gruyère (comtes de), 40, 196.
Gruyère, Fr., O. M., 113³, 195, 197, 282.
Gruyère, Guillaume, O. M., 113³, 282¹.
Gruyère, Mgr Rodolphe, O. M., 113, 199, 282¹.
Gruyère, Jean (notaire), 114.
Guilliman (historien), 27¹, 28².
Guepina, Jeannette, béguine, 286.
Guédamour, Jean, 203.
Gufenmacher, Paul, 200.
Guglenberg, 288.
Guglomborg, Jean, 15.
Gugnianda, Johannette, 198.
Guillemin, 120.
Guilligod (alias Rey), Pierre, 196, 198.
Guilliomin, Pierre, 195, 285.
Guin, 198.
Gurlis, Rodolphe, 201.
Gyro, Richard, 199.
Habsbourg, Rodolphe de, 28, 30, 284³.
Haguenau, 119.
Hallwyl, Thuring de, 107, 119.
Hanse, Louis, 200.
Harpfenmacherin, Jaceta, 198.
Hassalb, Rudi, 201.
Hautcrêt, 27.
Hayoz, Jean, O. M., 195.
Hedin, 205.
Helblig, Hanso, 196.
Held, Henri, 201.
Helfenstein, Pierre de, O. M., 40.
Helpach, Hensli, 110.
Hemmerlin, Félix, 281.
Henri, O. M., 27.
Henri de la Baume, O. M., 112.
Henriqui, Ulrich, 40.
Herman de Mayence, 28.
Hirser, Jean, 196.
Hirspe, Guillaume, 101.
Hochenfürst, Pierre de, 100.
Honorius III, 33.
Horodrin (Howodrin), Hans, 121, 204.
Hugo de Belfaux, 205.
Huse, 41.
Hutmacher, Pierre, 204.
Imforst, Conrad, 121.
Innocent III, 33.
Innocent IV, 32⁴.
Innsbruck, 119.
Isny, Henri d', 27⁴, 30, 284³.
Jace, de Marly, 198.
Jacques, maître, 206.
Jean XXII, 13, 98, 281.
Jean de St-Thomas, 28.
Jordil, Conon et Mamert du, 42.
Jordil, Ulrich du, 107.
Jossi, Else, 198.
Jota, André, 202.
Jota, Albert, 202.

- Jube, Guillaume, 203.
Juvisie, Jaquet de, 203.
Jurard, Thaton, 202.
- Kachler, Jean, 201.
Kaiser (Cæsar), Jean, O. M. 101, 195.
Kempf, Jacques, 199.
Klopfer, Pierre, 202.
Königsfelden, 35, 288.
Krumenstol, 115.
Kuerbler, O. M., 99.
Kübler, Henslin, 100.
Kübler, Janinus, 104.
Kybourg, Elisabeth de, 29 ss.
Kybourg, Hartman de, 29.
Kybourg, Egon de, 103.
- Langenberg, Josse, O. M., 279.
Lapistide, Claude de, 202.
Laupen (Löppis), Guillaume de, 42, 99.
Lausanne, 28, 35, 40, 44, 193.
Lausanne, Pierre de, 204.
Lavaux, 197, 292¹.
Léchelles, Salamin de, 206.
Leonis (Leu), Jean, O. M., 95, 102.
Léopold d'Autriche, 94.
Lepet, Marguerite, 204.
Lindau 35¹.
Loes (Laupen ?), Willy de, 200.
Lombard, Jacques, 99, 107, 205.
Lombardeti, Hugo, O. M., 286.
Loriot, Nicod, 201.
Loschard, Richard, 286.
Louis XI, 121.
Louis de Bavière, 39, 98.
- Machi, Peterman, 100.
Maggenberg (Montmacon), Ulrich de, 36.
Male, Jaquet et Pierre, 202.
Malte, 280².
Manassès, juif, 291¹.
Mamert de Spire, O. M., 108.
Marchiant, Jean-Georges, 200.
Marly, 198.
Marly, Peresschung et Jace de, 198.
Martin IV, 36³.
Martin V, 103.
- Martini, Martin, 32.
Massmünster, Antoine, de, O. M. 284.
Maupas, Périssou dou, 205.
Mayence, Hermann de, 28.
Mayence, 30, 34, 284³.
Mayron, François de, O. M., 280, 287.
Melduno, François de, O. P., 43.
Melduno, Périssone de, 101.
Memmingen, 199.
Menziswil, Elsin de, 205.
Mercier, Pierre, O. M., 41.
Mermet, Constantin, 41.
Mettraul, Jean, 195.
Meyer, 117.
Meyer, Léonard, O. M., 281.
Micheli, Perrod, 201.
Milan, 28.
Milibach, Rolet, 201.
Minsina, Marguerite, 202.
Mise, Pierre, 201.
Misery, 28, 35.
Misey, Jean, 196, 200.
Molard, Pierre, 201.
Monar, Guillaume, O. M., 199.
Monstral, avoyer, 119.
Montagny, Mermet de, 41.
Montferrat (Marquis de), 103.
Montreux, 194, 197.
Morat, 119, 121.
Morida, Annette, 201.
Morsel, Pierre, 95, 100, 202.
Mörsberg, Pierre de, 117.
Mossu, 115.
Mossu, Guillaume, 99.
Motta, Jean, 101.
Mulhouse, 35², 288.
Muliwasser, Jean, 200.
Müller, Bérard, O. M., 26.
Munich, 39.
Münsingen, Balthasar de, 107.
Muntzer, Rodolphe, O. M., 292.
Murer, Jean, 205.
Murian, Pierre, 201.
Mursing, Jacques, 199.
Mussili, Jean, 121, 289.
Mussilier, Jean, 195.
Mutta, Nicolas, 95.

Narbonne, 38.
Nerr, Jaquet, O. M., 195.
Neuenbourg en Brisgau, 35², 288.
Neumatt, 117.
Niblierre, Nicod, 111, 204.
Nicolas III, 36³.
Nicolas de Strasbourg, O. M., 206.
Nierlet, 194.
Nidau, 111.
Nochet, Ysabée, 204.
Nonans, Jean de, 204.
Noréaz, 201.
Nuremberg, 284³.
Nuspengel, Nicolas, 200, 201.
Nyon, 28.

Ockam, Guillaume, O. M., 39.
Odon, Gérard, O. M., 39, 98.
Odet du Pont, 289³.
Oleyres, 36.

Padoue, Marsille de, 39, 98.
Paléon, Agnès, 203.
Paris, 39, 93, 279, 287.
Peldevel, Richard, 41.
Pérolles, 100.
Périx, Jean de, 202.
Pérouse, 38, 98, 281¹.
Philiber, Jean, 204.
Pierre, O. M., 40.
Pictivie, Marie de, 204.
Pilluri, Guillaume et Jaquet, 204.
Pittet, Pierre, 201.
Pollietat, Ysabeth, 200.
Pomerio, Jacques de, 205.
Pottera, François, 202.
Planfayon, 40.
Praroman, 205.
Praroman, Jacques de, 110⁴, 119.
Praroman, Antoine de, 198.
Praroman, Guillaume de, 203.
Praroman, Nicolas de, 203.
Praroman, Rodolphe de, 203.
Prez, 41.
Probus, Conrad, O. M., 30.
Puntiis, Albert de, 206.
Puntiis, Bechi de, 205.

Quercu, Christian de, 206.
Raban, O. M., 40.
Rædlé Nicolas, 26¹.
Ramung, Pierre, 203.
Rat (Ratz), Henri, O. M., 43.
Ratisbonne, v. Berthold.
Rebera, Trina, 202.
Redet, Pierre, 195, 203.
Remado, 206.
Rey, Pierre, 196, 198.
Reynold, Antoine de, 114¹.
Rhin, 34.
Rheinfelden (Rinveldia), 120, 206.
Rich, Anne, 27.
Rich, Loysia, 115.
Rich (Divitis), Pierre, 101, 205.
Rich (Divitis), Jacques, 101.
Richmond, 35.
Richesberc, Ali et Elsina, 205.
Riggisberg, Jacques de, 27.
Rochi, Annin de la, 205.
Roget, Pierre, 198.
Rollie, Jacques, 289.
Romont, Jean de, 195.
Romont, 119.
Rome, 39.
Roschalet, Jean, 198.
Rosetus, Anglicus, 96.
Rottwyl, Conrad de, 37.
Rotze, Jacob, 203.
Roye, Guy de, 282.
Rubei, François, O. M., 39.
Ruerat, Pierre, 99.
Ruthard, 206.
Saliceto, Antoine de, 111, 116.
Saliceto, Jean de, 117, 202.
Saliceto, Othon de, 99, 117, 202.
Salamin de Léchelles, 206.
Sales, 41.
Sales, Allison de, 205.
Salomé, Sœur, III^e Ord., 195, 204.
Saluces, marquis de, 103.
Sarno, 281¹.
Savariod, Pierre, 203.
Savoie, duc de, 103, 117.
Saxe, 34.

Schacher, 120.
Schaffers, Hensin, 200.
Schaffhouse, 35.
Schegenberc, Anna de, 206.
Scherer, Jean, O. M., 99.
Scherer, Wernherr, O. M., 112.
Schmaldienst, Jean, 200.
Schmidli, Diebina, 200.
Schorro, Jean, 121.
Schwitzer, Jean, 201.
Scielierro, Alis de, 206.
Seckinger, Grégoire, 32.
Scitenmacher, Jean, 203.
Selesriet, 41.
Sibillion, Jean, 101.
Siebenthal, 205, 206.
Sigismond d'Autriche, 118.
Soder, Nicolas, O. M., 100.
Soleure, 27, 30, 287, 288.
Soleure, Antoine de, 108.
Söftingen, Louis de, 101.
Spech, Henslin, 201.
Sulz, Jean de, 281.
Surer, Jean, O. M., 110, 193.
Sutz, Henslin de, 199.
Süwhirt, Henri, 198.
Strasbourg, 27, 30, 279, 287.
Stör, Bourcard, 199.
Stoss, Rodolphe, O. M., 203, 283, ss.
Strousack, Jean, 200.
Sybille, Sœur III^e O. 204.
Syelit, Jean, 204.
Sylvestre, St., 205.

Tallinges, Raymond de, 106.
Tavers, Itha de, 205.
Techtermann, Maurice de, 285.
Teller, Pierre, 199.
Tessin, 28.
Teutonie, 34.
Theobalda, de Belfaux, 196.
Thalheim, Henri de, O. M., 39.
Thann, 35¹.
Théodule de Strasbourg, 108.
Thomas d'Aquin, saint, 96.
Thomas, Pierre, O. M., 280.
Thomas, Jean de St., O. M., 28.

Tiflis, 43⁴.
Tigifer, Jean, 198.
Torero, Eloi, 202.
Toul, 30.
Tours, 280.
Toti, François, O. M., 281.
Trittass, Pierre, 196.
Trombettaz, Jacques, 286.
Tuloni, Béranger, O. M., 38.
Turteta, Ysabeth, 203.

Ueberlingen, 35¹.
Ulm, 34.
Ulmer, Jean, 202.
Ulrich, O. M., 40.
Ungnietta, Jeannette, 200.
Urbain, maître, 290.

Vaucena, 28, 35.
Vaud, Pierre de, 106.
Vaumarcu, Françoise de, 203.
Verzeir, Jean, 200.
Vetterling, Ulli, 203.
Vevey, 198.
Viam, Jean de, 203.
Vienne, 109, 279, 280.
Villars, Guillaume de, 95, 104, 205.
Villars, Antoine de, 198.
Villingen, 35¹.
Vivry, Alline de, 95.
Vogel, Pierre, O. M., 95.
Vogelshaus, 120.
Volan, Pierre, 201, 202.
Völi, 205.
Vufflens, Guillaume de, 106.
Vuippens, Gérard de, 35.
Vuippens, Jean de, 40, 42.
Vuippens, Nicolas de, 42.
Vuippens, Rodolphe de, 203, 204.
Vuippens, Ulrich de, 35.

Warley, Gauthier, 96.
Warneis, Pierre, 200.
Wattewille, Mgr de, 109.
Weber, Pierre, 203.
Welliar, Jacques, 199.
Wengeswile, 41.

Wernher, 121.
Wich, Heinzman, O. M., 195.
Wild, Jean, 198.
Wiper, Jacques, 198.
Wittenbach, Etienne, 201.
Worms, 34.
Wuilleret, peintre, 289.
Wuilleret, prêtre, 108.

Yllens, Rodolphe d', 198.
Yolande de Savoie, 121.
Zähringen, 28.
Zoleiti de Memmingen, 199.
Zulliard, Jean, 199.
Zurich, 35, 281.



TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

Fondation (1256-1300).

La tradition et les chroniques. — Jacques de Riggisberg, fondateur du couvent (1256). — Les Frères Jean de saint Thomas et Hermann de Mayence (1270). — Les premiers bienfaiteurs : les de Chénens, Elisabeth de Kybourg. — Chapitre provincial (1281). — L'ancien monastère, l'église, le cimetière. page 26

CHAPITRE II

Organisation et développement (1300-1380).

L'Ordre des Frères Mineurs, son organisation. — La Province de la Haute-Allemagne ou de Strasbourg. — Bienfaiteurs du couvent : Agnès de Vuippens, Agnès et Jean de Cournillens (1300). — Ulrich de Maggenberg, procureur du couvent (1300). — Chapitre provincial à Fribourg (1328). — Le schisme du Général de l'Ordre, Michel de Césène. — Premiers Gardiens. — L'Hôpital de Notre-Dame. — Les Ermites de S. Augustin. — Achats. — Tiers-Ordre et Béguines. — La Bibliothèque page 33

CHAPITRE III

Maitre Frédéric d'Amberg, provincial et gardien (1384-1432).

Notice biographique sur le P. Frédéric d'Amberg. — Son administration. — Ses manuscrits. — Fondations. — Visites : S. Vincent Ferrier (1404), le provincial Jean Leu (1414), l'empereur Sigismond (1418), le Pape Martin V (1421). — Le Général de l'Ordre, Guillaume de Casale (1431). — Relations avec la ville de Fribourg. — L'inquisition contre les « Vaudois » (1431). — Trois saints religieux. — Les Béguines page 93

CHAPITRE IV

Les successeurs de Frédéric d'Amberg (1432-1450).

Les Gardiens. — Administration, comptes, impôts. — Les fondations. — Prédication et autres travaux. — Rodolphe de Gruyère, cordelier, évêque d'Hébron (1447). — L'empereur Frédéric IV à Fribourg (1442). — Le Tiers-Ordre ou les Béguines. page 109

CHAPITRE V

Les troubles politiques de 1447-1452 et le couvent des Cordeliers.

Les partis à Fribourg. — Guillaume d'Avenches et Antoine de Saliceto. — La guerre contre Berne et la Savoie. — Le duc Albert d'Autriche à Fribourg. — Les prisonniers à Fribourg en Brisgau. — Le droit d'asile au couvent. — Fribourg à la Savoie. — Réception des princes de Savoie au couvent des Cordeliers page 115

CHAPITRE VI

Les fondations de 1450 à 1500.

Abbayes ou Confréries : teinturiers et préparateurs de drap, tailleurs, cordonniers, forgerons, tisserands, barbiers, Saint-Josse. — Sociétés : Cavalcata arboris friburgensis, le Cerf-volant, l'Etoile, Strigilis. — Autres fondations. — Théobalda de Belfaux. — Autels. — Les vignes de Corseaux. — Fondations inscrites dans l'ancien Livre des anniversaires jusqu'en 1518 page 193

CHAPITRE VII

Enseignement. — Prédication. — Hommes distingués de 1450 à 1500.

Les lecteurs Conrad Grutsch et Jean Engelfried. — Les PP. Rodolphe Stos et Antoine de Massmünster. — Manuscrits. — Travaux divers. — Disparition des Béguines. — La Croisade, (1457). — Les Cordeliers de Soleure (1493) page 279

CHAPITRE VIII

Le gardien Jean Joly.

Notice biographique sur Jean Joly. — Travaux et œuvres d'art. — Tableaux du maître-autel et de l'autel Saint-Antoine. — L'école française et la prédication française. — La discipline régulière. — Manuscrits et incunables du P. Joly page 287

Index alphabétique des noms propres de personnes et de lieux page 293

